

5G : Le Conseil d'Etat se prononcera avant l'été

2020-03-06 01:01:01

Saisi par PRIARTEM et Agir pour l'Environnement, le Conseil d'Etat [n'a pas fait droit aux demandes des associations de suspendre, en urgence, l'attribution des fréquences 5G,](#) mais s'est néanmoins engagé à rendre une décision sur le fond avant l'été 2020.

En s'engageant ainsi publiquement à traiter en un temps record ce dossier sensible, le Conseil d'Etat confirme l'importance du débat porté par les associations, notamment sur l'absence d'évaluation sanitaire et environnementale du déploiement de la 5G.

A la lecture de cette décision, les associations appellent le gouvernement à suspendre la procédure d'attribution des fréquences 5G attendue pour le printemps 2020.



Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026